

Agenda

« Un siècle de découvertes archéologiques à Nanterre », une conférence de José Ajot, archéologue, le samedi 5 juin 1993, à 15 heures, dans la salle municipale des Gavroches (angle des rues Lamartine et Morelly).



Par testament du 13 novembre 1865, M. Rigault léguait un terrain situé à l'emplacement de l'actuelle salle des fêtes, une somme de 200 francs pour le bureau de bienfaisance et une rente de 300 francs au profit des bonnes œuvres et en particulier pour l'amélioration du sort des instituteurs et institutrices communaux. En 1869, la rue Rigault est bordée de chaque côté par des terrains où l'on pratique des cultures maraîchères (asperges, oignons, pois, pommes de terre) et des cultures fourragères (luzerne). A l'angle des rues du Chemin de fer (rue Maurice-Thorez) et Rigault, un terrain de 4 847 m² appartenait à la compagnie des Chemins de fer de l'Ouest (à l'emplacement du square de la gare). Cette dernière a créé en 1837 la ligne de chemin de fer Paris/Saint-Germain-en-Laye. En 1838, la construction de la gare de Nanterre permet aux Parisiens de venir se promener à la campagne, d'assister à la fête de la Rosière qui a lieu le

dimanche et le lundi de Pentecôte. Conscient des profits que le commerce local peut tirer de cette situation, le conseil municipal, en 1850, s'est lancé dans une véritable politique de promotion du tourisme. Il vante ainsi les attraits du village. « C'est une commune bien située, à mi-chemin entre Paris et Saint-Germain, un village pittoresque avec ses boulevards qui l'entourent, plantés d'arbres, et un endroit sain où l'on peut se promener » (archives communales). Des travaux d'embellissement sont entrepris afin d'attirer encore plus de visiteurs et même de nouveaux habitants. Le conseil municipal réclame par ailleurs l'abaissement du prix des billets pour aller de Paris à Nanterre. Les tarifications en vigueur sont plus chères les dimanches et jours de fête qu'en semaine. En conséquence, « les promeneurs, éloignés par la cherté des places, partent sur d'autres lignes où ils trouvent des prix beaucoup plus doux et abandonnent Nanterre ». Les plaintes de la commune restent

sans effet. L'implantation de nouveaux habitants se fera attendre. Ce n'est que lorsque les communes de banlieue les plus proches de Paris se seront urbanisées, à la fin du XIX^e siècle, que les flâneurs du dimanche et les petits bourgeois, contraints d'aller



plus loin de Paris, viendront plus nombreux à Nanterre, et que quelques résidences secondaires seront construites. En 1894, sur le côté pair de la rue (aux n° 10, 14, 16, 18, 20, 26) s'échelonnent des pavillons, habités par des rentiers, un représentant de commerce, un opticien, et un artiste peintre : Saint-Paul. Du côté impair, les constructions sont toutes regroupées sur le tronçon qui

prolonge la rue Victor-Hugo, sauf un pavillon au n° 3. Le terrain appartenant à la compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, sur lequel a été aménagé un square, est loué à la commune avec promesse de vente, moyennant une redevance annuelle de 1 600 francs (en 1903). Depuis 1890, la fête du quartier de la gare y a lieu, au début de septembre, avec un grand bal champêtre, des courses de bicyclettes fleuries, des courses d'ânes, des courses pédestres, le jeu du baquet. Pour couronner le tout, un grand feu d'artifice est tiré dans l'île fleurie. Une polémique éclate en 1905, quand on veut remplacer les vieux acacias qui bordent la rue, par des marronniers. Le choix est jugé malheureux car au printemps, les bourgeons gluants se détachent et tombent sur les robes, les chapeaux, les toilettes. Un mois après, ce sont les fleurs dont les pétales s'envolent par milliards s'insinuant tels des confettis à travers les portes, les fenêtres, les moindres fissures, cou-

vrant tout, salissant tout, jusqu'à ce que les fruits lourds et inutiles tombent à leur tour sur les passants. Pourquoi ne pas replanter des acacias qui auraient l'avantage de répandre leur doux parfum dans le quartier empoisonné par la fumée des trains ?



Au début du XX^e siècle, tout le quartier de la gare se développe ; des immeubles, des pavillons vont compléter les constructions déjà existantes et le relier au centre ancien. Dans la rue Rigault, de 1925 à 1938, sont édifiés les pavillons des n° 7 et 11 bis. Au n° 9, on construit un atelier de menuiserie et parquets avec maison d'habitation à l'étage, puis l'immeu-

ble de trois étages du n° 21 bis. En 1938, la rue est dotée d'un égout, et chaque propriétaire est tenu d'effectuer le raccordement. Finies donc les fosses d'aisance et leurs nécessaires vidanges. Après la guerre de 1939-45, seules restent encore cultivées les parcelles du n° 2 au n° 8, à l'angle de la rue de Stalingrad. Des serres y sont installées en 1947. Les derniers horticulteurs du quartier continuent à témoigner de son passé rural, non sans quelques plaintes des voisins... En 1955, les locataires de l'immeuble situé en face, se plaignent des odeurs nauséabondes du fumier entreposé dans les jardins ! L'objet de ces doléances n'a plus lieu d'être aujourd'hui, la résidence Rigault a remplacé les dernières cultures. Une page est tournée, cependant, sous ses tilleuls odorants, la rue Rigault maintient son charme provincial. ■

Société d'Histoire de Nanterre
Jeannine CORNAILLE



Jeanne NANTERRE. - Le Square Paises affectueux

LA RUE RIGAULT AUTREFOIS... rue de la Procession



Située hors les murs du village et prenant sa source à la gare de Nanterre, la rue Rigault, longtemps nommée « chemin de la procession », a pris sa dénomination actuelle le 15 juin 1869. Le conseil municipal voulait remercier M. François Rigault d'avoir fait un legs à la commune.



L'origine du nom « chemin de la Procession » se perd dans la nuit des temps. De nombreuses processions se déroulaient à Nanterre : pour la Saint-Roch (saint guérisseur - de la peste - que l'on invoquait aussi pour d'autres maladies et blessures selon les régions. C'est aussi le patron des carriers et des paveurs), pour la Saint-Vincent (patron des vignerons) et bien sûr pour fêter ou invoquer Sainte-Geneviève. En illustration dans le texte, une photo de la stèle funéraire de Francis Rigault, prise au début des années 70, dans l'ancien cimetière de la rue Parmentier (à l'emplacement actuel de la résidence du Square) et le dessin de la villa de M. Jules Louis, horticulteur, détruite lors de la construction de la résidence Rigault (fonds M. Bouvet).

